



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 12 MAI 2020, À 19 HEURES 30 MINUTES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

Étaient présents :

Monsieur Jean-Yves Labadie, président et conseiller de Belœil
Monsieur Robert Pelletier, deuxième vice-président et conseiller de McMasterville
Monsieur Daniel Tétrault, premier vice-président et conseiller de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Madame Mélanie Dupré, conseillère de Saint-Jean-Baptiste
Madame Parise Godbout, conseillère de Sainte-Madeleine
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Richard Pelletier, conseiller de Saint-Basile-le-Grand

Était absent :

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2020
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Analyse de vulnérabilité des prises d'eau brute – mandat au Covabar
7. Rapport annuel d'exploitation 2019
8. Consommation d'eau pour le mois d'avril 2020
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 30 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

20-05-020

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Dupré
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Côté

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

9.1 Prochaines séances du conseil

ADOPTÉE

20-05-021

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2020 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

20-016 18-03-20 Courriel de MADAME LUCIE JUTRAS, secrétaire des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2020-127 adoptant une entente relative à la réfection d'infrastructures sur le territoire de la ville d'Otterburn Park.

20-017 24-04-20 Courriel de MONSIEUR MARCEL COMIRÉ, directeur général, COVABAR (OBV Richelieu/Zone Saint-Laurent), nous transmettant une offre de service pour de l'analyse de vulnérabilité des prises d'eau potable.

20-05-022

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Pelletier
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 20-04, du chèque numéro 20173 au chèque numéro 20183 du déboursé numéro 202000303 au déboursé numéro 202000357, pour un montant total de 4 115 481,64 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

Monsieur Richard Pelletier se joint à la réunion à 19 h 37.

20-05-023

POINT 6. ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ DES PRISES D'EAU BRUTE - MANDAT AU COVABAR

ATTENDU LA résolution 18-09-038 mandatant le Covabar pour le programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP);

ATTENDU QUE le PPASEP comporte quatre étapes à être réalisée et que dans le mandat initial au Covabar, seules les étapes 1, 2 et 4 ont été prévues et réalisées;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

ATTENDU QUE la réalisation de ces trois étapes était requise afin de pouvoir quantifier le travail requis de la troisième étape;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du plan de travail du Covabar pour la troisième étape ainsi que l'implication financière de celle-ci d'une somme de 36 932,61 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE cette dépense est admissible à une subvention de 50 % du montant dans le cadre du PPASEP;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

ET RÉSOLU

QUE le conseil accepte la proposition du Covabar pour la réalisation de la troisième étape de l'analyse de la vulnérabilité des prises d'eau brute de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, d'une somme de 36 932,61 \$ taxes incluses.

QUE le secrétaire-trésorier soit et est autorisé à signer les documents relatifs à la réalisation du mandat.

ADOPTÉE

POINT 7. RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION 2019

Le rapport annuel 2019 est joint au présent point.

POINT 8. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS D'AVRIL 2020

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois d'avril 2020 sont joints au présent point.

POINT 9. DIVERS

9.1 PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

À la suite des délibérations des membres du conseil, il est convenu que les séances se poursuivront par vidéoconférence, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

POINT 10. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

20-05-024

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Parise Godbout
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Dupré

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 59 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Jean-Yves Labadie
président



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

